



LIVRET D'ACCUEIL

BIENVENUE A LA RESIDENCE
AUTONOMIE L'ESPERANCE

Résidence Autonomie
13 Rue de l'Espérance 94320 Thiais
Contact : 01 48 53 43 42
Sous la Direction du CCAS de Thiais

MOT D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,

Structure à taille humaine et offrant tous les services nécessaires à une retraite épanouie, la résidence autonomie de l'Espérance de la ville de Thiais se dévoile à vous dans un cadre agréable et verdoyant. Vous y trouverez les conditions idéales pour prolonger votre retraite sereinement, au contact d'un personnel dévoué et compétent.

Bienvenue chez vous,

*Le Maire, Président
du Conseil d'Administration du CCAS*

PRESENTATION DE LA RESIDENCE

Inaugurée le 21 Octobre 1978 , la résidence l'Espérance s'inscrit dans une démarche de maintien de l'autonomie des personnes âgées. Anciennement foyer-logement, elle obtient le statut de résidence autonomie suite à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015.

Depuis ses débuts la résidence l'Espérance a pour vocation de permettre aux personnes âgées de bénéficier d'un cadre de vie agréable, alliant dynamisme et sérénité. Elle offre à ses résidents l'indépendance et le confort de logements individuels tout en leur assurant un environnement de vie sécurisé grâce à la présence constante d'un personnel attentif.

Elle accueille ainsi les personnes âgées d'au moins 60 ans, retraitées, et ce, qu'elles soient seules ou en couple. Non médicalisée seules les personnes autonomes, relevant du GIR 6 ou GIR 5 au regard de la grille AGGIR peuvent y entrer. Depuis sa création, elle joue un rôle majeur dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées de la ville.

LE PERSONNEL



LA RESPONSABLE DE LA RÉSIDENCE

Responsable de l'organisation, du fonctionnement technique et administratif de la résidence (accueil des résidents, accompagnement du personnel, gestion des entrées et sorties)



LES AGENTS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION

Elles sont en charge du service des repas ainsi que de l'entretien des parties communes de la résidence



LE GARDIEN

Il assure la sécurité des résidents : garde et surveillance des lieux



LE TECHNICIEN

Il veille à l'entretien des locaux et effectue les petites réparations qui dépendent de la résidence (dans les appartements et les parties communes)



LE SERVICE SOCIAL DU CCAS

En cas de besoin vous avez la possibilité d'être accompagné par l'assistante de service social du CCAS de la ville face aux problématiques suivantes : accès aux droits, demande d'aide sociale, aide pour le maintien à domicile, conseil et orientation sur les mesures de protection, problématiques financières.

Contact :

Centre Communal d'action sociale de Thiais

Ligne directe de l'assistante sociale

01 48 92 42 86



LA VIE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE

ACTIVITÉS ET CONVIVIALITÉ

Plusieurs fois par semaine, les professionnels de la résidence organisent des activités à la fois dynamiques et relaxantes: Massage, Pédicure, Rencontre intergénérationnelles, activité scrabble. Un espace convivialité, aménagé dans la salle de restauration, est mis à disposition des résidents.

LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

En plus des activités mises en place au sein de la résidence, sont organisées des sorties et des activités par le CCAS. La ville de Thiais propose également des cours de natation et de gymnastique aux personnes âgées de la ville (sous inscription et sous réserve de places disponibles, une contribution financière est également demandée)



LES ESPACES VERTS

Les espaces verts de la résidence sont accessibles aux résidents qui peuvent y accéder dès qu'ils le souhaitent. Seul ou en groupe ils peuvent en profiter selon leurs envies (repas en famille ou entre résidents, balades, activités.)

Chaque résident est autonome et indépendant, ses allées et venues hors de la résidence sont libres. Toutefois, il est demandé de prévenir en cas de longue absence pour éviter les inquiétudes. Les visites des membres de la famille sont autorisées, les résidents peuvent recevoir leur proches à leurs domicile.

RESTAURATION

Un service restauration est mis à disposition des résidents. Du Lundi au Samedi, des plats équilibrés servis à table, sont proposés aux résidents. Le service s'effectue uniquement le midi et le règlement est à la charge du résident (le service restauration ne fait pas partie des charges incluses dans la tarification). En cas de maladie de courte durée, les résidents ont la possibilité de bénéficier du port d'un plateau à leur appartement. Le service n'est pas disponible les jours fériés et les repas sont livrés en liaison froide.

COURRIER

Chaque résident possède une boîte aux lettres personnelle. Le courrier est distribué du lundi au samedi. En cas de besoin, la direction peut transmettre au facteur le courrier timbré des résidents.

BLANCHISSERIE

Les résidents qui le désirent ont la possibilité de bénéficier d'un service blanchisserie. Ils peuvent déposer leur vêtements à laver auprès des professionnelles de l'entretien qui le leur retournent lavés, séchés, pliés.

ANIMAUX

Les animaux de compagnie sont les bienvenus au sein de la résidence, néanmoins ils ne peuvent pas circuler librement et sans surveillance dans la résidence.

LES LOGEMENTS



La résidence autonomie est composée de 64 appartements de type T1 et T1 bis répartis sur les quatre niveaux de l'immeuble. Les logements proposés bénéficient d'équipements modernes et fonctionnels (évier, plaques de cuisson, réfrigérateur, emplacement machine à laver).

L'ameublement du logement est laissé aux soins des résidents qui peuvent y installer leurs effets personnels dès leur arrivée dans les lieux.

Les studios sont composés d'un coin cuisine, d'une salle de bain adaptée et d'une pièce de vie. L'ensemble des appartements sont dotés d'un balcon.

L'ensemble des branchements électriques nécessaires à l'installation d'une télévision et de téléphone est également fourni.



LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE



Le conseil de la vie sociale de la résidence l'Espérance est une instance de discussion qui a pour objectif de permettre aux résidents de participer à l'amélioration de la vie au sein de l'établissement. Elle est composée des représentants des résidents, des représentants du personnel et des représentants de l'organisme gestionnaire. Pour y apporter vos idées, vous pouvez vous rapprocher de vos représentants.

Nom des représentants si accord

DOSSIER D'ADMISSION

L'entrée au sein de la Résidence l'Espérance se fait sous dépôt de candidature. A cet effet, les pièces suivantes sont nécessaires :

- Grille AGGIR complétée par le médecin
- Carte d'identité
- Livret de famille
- Avis d'imposition ou de non-imposition
- Avis des versements et des pensions de retraites
- Carte vitale
- Carte de mutuelle
- Relevé d'identité bancaire
- Photo d'identité
- Dossier pré rempli à retirer au CCAS ou au bureau de la résidence

TARIFICATION

Le montant des loyers de la résidence autonomie sont calculés en fonction d'un prix de journée fixé par le département du val de Marne.

CHARGES NON INCLUSES

- Repas
- L'entretien de l'appartement
- Le téléphone/internet
- La télévision
- L'électricité
- L'assurance responsabilité civile
- Le remboursement de sa quote-part de l'assurance dégâts des eaux-incendies souscrite par la Résidence

INCLUS DANS LES CHARGES

- Eau chaude/Eau froide
- Entretien des locaux collectifs
- Entretien du linge
- Animations

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ACCESSIBILITÉ

RER D station Créteil Pompadour

RER B station Croix de Berny

Bus TVM

Arrêt René Panhard

BUS 183 Arrêt Panhard Hugo

BUS 185 Arrêt Panhard Hugo

CONTACTS

Résidence l'Espérance

13 Rue de l'Espérance

94320 Thiais

[01 48 53 43 42](tel:0148534342)

e-mail : nadia.touhami@ville-thiais.fr

Centre Communal d'action Sociale

7 Rue Chèvre d'Autreville

94320 Thiais

01.48.92.42.81

e-mail : ccas@ville-thiais.fr

Mairie de Thiais

[Rue Maurepas B.P 141, 94320 Thiais](mailto:contact@ville-thiais.fr)

[01 48 92 42 42](tel:0148924242)

e-mail : contact@ville-thiais.fr



